

Réf: Dossier 169531

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SONA » en abrégé « SCI SONA »

Siège Bingerville, Bingerville, AYOPOUMIN EX-MITERAND, Lot 500, Ilot 57

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 06/09/ 2022 reçus par Me GBANE HABIBA , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 08/09/2022, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SONA » en abrégé « SCI SONA »

Objet : LA PROMOTION IMMOBILIERE

TOUTES ACTIVITES IMMOBILIERES

L'ACQUISITION DE PARCELLE

PROJET DE LOTISSEMENT ET D'AMENAGEMENT

LA REALISATION DE TRAVAUX IMMOBILIERS

LES CONVENTIONS DE LOTISSEMENTS

LE FINANCEMENT DE PROJETS IMMOBILIERS

Et plus généralement, toutes opérations quelconques

mobilières , immobilières ou financières se rattachant ou pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en faciliter la rédaction des lors qu'elle ne modifie pas le caractère civil de la société.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Bingerville, Bingerville, AYOPOUMIN EX-
MITERAND, Lot 500, Ilot 57

Dirigeant(s) M COULIBALY PANA SOUMAILA
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B40-00161 du 28/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2022 du 28/12/2022

